

printemps que quand ils se sont sensiblement allongés et multipliés, toujours est-il nécessaire de les supprimer à l'instant où le fruit noue : c'est ce qui décide de sa grosseur et de sa bonté.

Il est presque toujours utile de pincer les dernières fleurs ; le fruit paie amplement en grosseur ce qu'on perd sur sa quantité.

La cueillette des fraises vaut mieux le soir que le matin ; celle faite dans la chaleur du jour est encore préférable pour jouir de tout le parfum. Le mieux est de cueillir les fraises avec la queue.

RECETTES

Le chanvre sur la langue du cheval.

Le chanvre sur la langue du cheval est une espèce de limon épais qui s'y forme : pour le guérir, on prend du vinaigre, du sel et du poivre qu'on mêle bien ensemble ; on en frotte la langue malade.

Barbillons chez le cheval.

Lorsqu'un cheval est dégoûté, on prétend qu'il a des barbillons ; et il est des maréchaux ignorants qui s'empressent de couper ces prétendus barbillons qui ne sont autre chose que les filets de la langue. Si le cheval manque d'appétit, tâchez de l'exciter en lui lavant la bouche avec du vinaigre, et en lui donnant une nourriture plus délicate que de coutume, mais ne croyez pas aux barbillons.



AVIS.

DES SOUMISSIONS seront reçues par ce département, à Ottawa, jusqu'au 18 de juin prochain, pour l'enlèvement des obstacles à la navigation dans le havre de la Rivière-du-Loup, causés par les épaves des vapeurs "Progress" et "Margaret M."

Les soumissions devront être adressées au soussigné, et porter la suscription "Soumission pour enlèvement d'obstacles, Rivière-du-Loup."

WM. SMITH,

Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.

Département de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa, 27 mai 1884.

13 juin 1884.

PROVINCE DE QUÉBEC,
Arrondissement de Licences de Témiscouata. }

L'ACTE DES LICENCES

POUR LA VENTE DES LIQUEURS, 1883.

AVIS est par le présent donné que Tancrède Desjardins, de Fraserville, demande une licence d'hôtel pour vendre des liqueurs dans la maison de Jean Bérubé, Rue de la Côte, Fraserville.

L. V. DUMAIS

Inspecteur en chef.

2 Juin 1884.

5 Juin 1884. 2f.

Fermier demandé.

On demande immédiatement un bon fermier. Bon prix et salaire fixe. Pour informations, s'adresser à

J. O. TOUSIGNANT,

Avocat, 26 rue Ste Anne, H. V., Québec.

29 mai 1884. 4f

ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION"

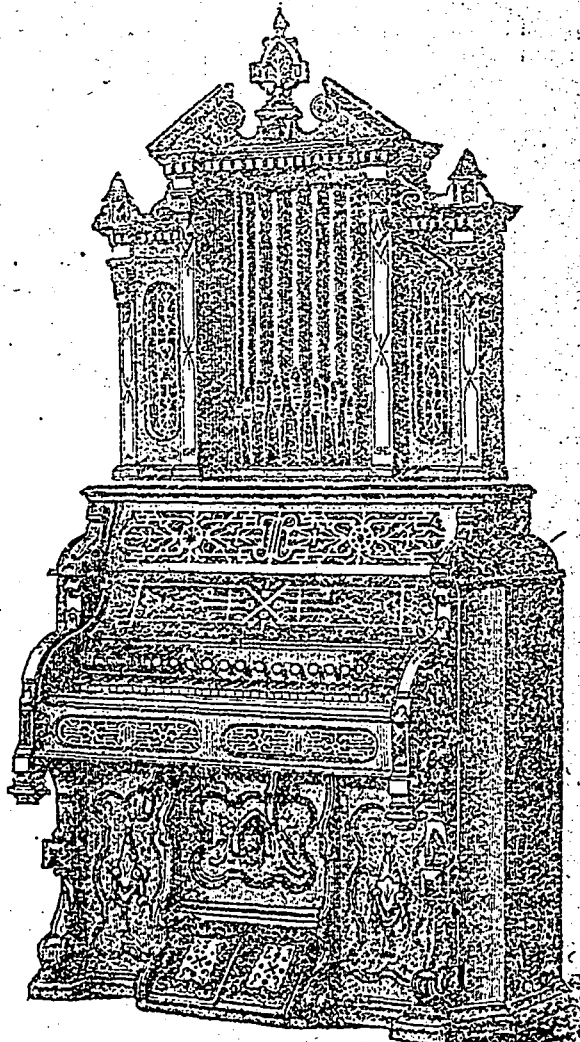
FABRIQUÉS A

BOWMANVILLE, ONT.

Four Chapelles, Eglises et Salons.

50 PREMIERS PRIX

dans différentes parties du monde.



Satisfaction garantie.—Prix plus bas que partout ailleurs en égard à la qualité.—Catalogues illustrés expédiés sur demande.—Prix de ces instruments: de \$50 à \$1000.

Une centaine d'instruments toujours en magasin.

S'adresser à

L. E. N. PRATTE

[No. 1676, Rue Notre-Dame, Montréal

Dépositaire Général des Orgues "DOMINION".